



## COWORKING, TÉLÉTRAVAIL, COLLABORATION

# Demain, tous nomades ?

Un ordinateur et un smartphone pour seuls outils de travail, pas de bureau fixe, des horaires à la carte : le travailleur de demain sera nomade, autonome et accumulera divers statuts. Une évolution déjà à l'œuvre, comme en témoigne le succès croissant du coworking ou du télétravail. Mais cette liberté va-t-elle aller de pair avec une plus grande précarisation ? Ces formes d'emploi sont-elles au contraire l'occasion de créer de nouvelles solidarités ? Le point sur des modes de travail en pleine mutation. **Concepcion Alvarez, Clarisse Briot, Anaëlle Penche (L'ESSENTIEL).**

« **J**e cherchais un bureau car j'en avais assez de travailler seul chez moi. » Anthony, 30 ans, consultant en communication Web, colle plutôt bien au portrait-robot du « coworker » modèle : jeune, urbain et travailleur indépendant dans les métiers du numérique. Il a choisi de poser son ordinateur portable à la Mutinerie, un espace de travail collaboratif situé dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ouvert depuis deux ans, ce tiers-lieu compte 150 adhérents. Anthony, dont l'activité est encore fragile, a trouvé là un bureau temporaire pour un coût raisonnable (290 euros HT par mois). Dans ces

locaux « très agréables, lumineux et chaleureux », il se sent « comme à la maison » et bénéficie de tous les services dont il a besoin : connexion très haut débit, téléphonie, impression, café à volonté et même un coin sieste ! Il y trouve surtout une source d'émulation. « C'est une ambiance très énergisante, s'enthousiasme le jeune homme. Tout le monde ici a des projets et se donne à 100 %. C'est galvanisant. »

« Nos utilisateurs sont des gens qui ont choisi leur activité et ne subissent pas leur travail », souligne Magalie Pedroño, alias « la Mama », en charge de l'animation de la Mutinerie. Alors

qu'elle prépare dans l'espace cuisine un crumble pour le goûter, Jean-Marc termine son déjeuner, accoudé au bar. À 29 ans, il vient de créer EdukLab, une plateforme de crowdfunding à destination des étudiants. Auparavant salarié chez un grossiste informatique, Jean-Marc rongea son frein. « J'ai toujours voulu monter ma boîte. Le marché n'était pas porteur à ma sortie d'école alors je suis allé confortablement vers le salariat. Mais au bout d'un moment, j'avais fait le tour de l'entreprise. » Une démission plus tard, le voilà « libre de ses décisions ». « Je n'ai jamais aimé le lundi, alors je reste chez moi, au calme, pour bien lancer la semaine, détaille-t-il. Je suis un lève-tard mais je peux travailler jusqu'à 2 heures du matin, y compris le week-end. »

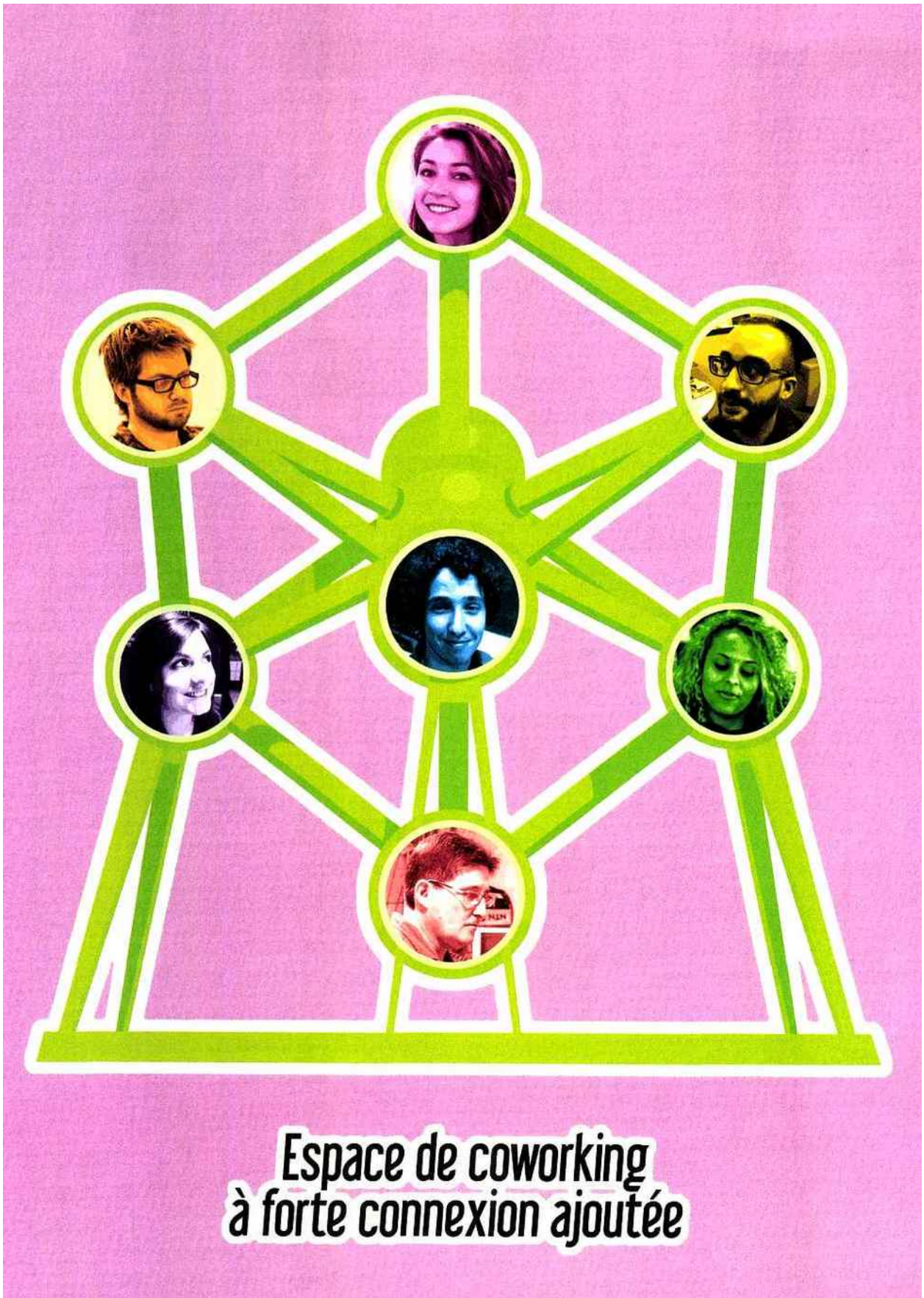
## PETIT LEXIQUE DES « TIERS-LIEUX »

- **Tiers-lieu** : espace de travail hors de l'entreprise ou du domicile (café, télécentre, centre d'affaires, espace de coworking, etc.)
- **Espaces de coworking** : urbains, à l'initiative de travailleurs indépendants ou d'entrepreneurs, animés par un esprit de communauté
- **Télécentres** : ruraux ou périurbains, portés par une collectivité dans un souci d'aménagement du territoire et de soutien au développement économique

## TRAVAIL INTELLIGENT

Pour Anthony comme pour Jean-Marc, l'entreprise à la papa, les horaires de bureau fixes et les trajets domicile-travail éreintants sont une affaire classée. Et ils ne sont pas les seuls. Depuis la création en 2008 du premier espace de coworking français, la Cantine (Paris), leur développement a suivi une









courbe exponentielle, avec aujourd'hui environ 150 espaces dans l'Hexagone (dont 53 en Île-de-France), situés principalement dans les centres-villes. Autant sont en projet. « Quantitativement, ces lieux restent marginaux mais ils suscitent une vraie appétence », commente Xavier de Mazenod, qui analyse ces nouvelles pratiques sur son site Zevillage.net. Au-delà de l'effet de mode, le coworking est, à ses yeux, la manifestation d'un double affranchissement, à la fois vis-à-vis du lieu de travail et du statut de salarié. « La demande et la pratique du travail non salarié se développent, comme en témoigne le succès de l'auto-entrepreneuriat, affirme-t-il. Le travail n'est plus un endroit où l'on va, c'est quelque chose que l'on fait. »

Le *smartwork*, c'est le mot qu'a inventé Frantz Gault, directeur de LBMG Worklabs – un jeune cabinet spécialisé dans les nouvelles organisations de travail –, pour désigner ces pratiques nomades. « C'est moins ringard que le télétravail, explique-t-il, et cela englobe autant le travail à distance informel des cadres, des commerciaux et des indépendants nomades, que les entreprises dites "agiles" qui ne souhaitent pas s'embarrasser de locaux. » En 2012, son Tour de France du télétravail a évalué à près de 17 % la part de télétravailleurs (non salariés inclus). « Un phénomène en augmentation depuis trois ans, analyse Frantz Gault. La moitié des entreprises du CAC 40 ont passé des accords. La France rattrape son retard. » À l'image de l'un de ses fleurons, le groupe Total, que le cabinet a accompagné pour la première fois dans cette démarche en 2012. Un an plus tard, 300 salariés sont engagés dans l'aventure. « 98 % des télétravailleurs et managers sont satisfaits,

commente Marie Le Breton, chargée de sa mise en place dans le groupe pétrolier, et 96 % pensent que cette pratique est positive pour l'entreprise. »

**DES SALARIÉS DANS LA NATURE**

Bien que tardif, le nomadisme entre progressivement dans la culture des grandes entreprises. Mais leurs salariés sont encore peu nombreux à investir les nouveaux espaces de travail collaboratif. Selon la même enquête menée par LBMG Worklabs, 79 % des télétravailleurs (salariés comme indépendants) restent à la maison. Et parmi ceux qui fréquentent les tiers-lieux, les salariés ne sont que 38 %, dont seulement 15 % issus de grandes entreprises. Parmi les explications avancées : le frein managérial. « L'entreprise reste méfiante à l'idée d'avoir des salariés dans la nature, hors de son système d'information », explique Xavier de Mazenod.

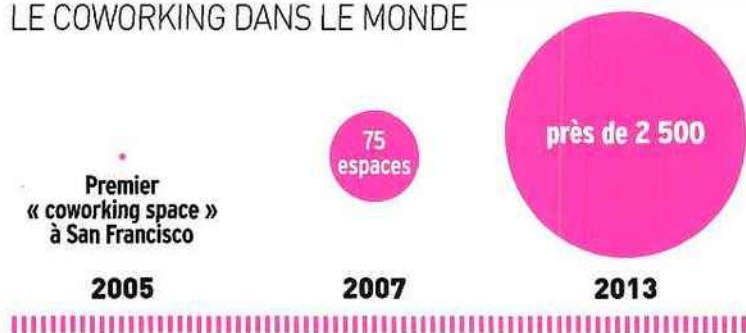
Ces réticences pourraient disparaître à l'avenir. C'est en tout cas le pari de Regus, premier fournisseur mondial d'espaces de travail flexibles. « Demain, l'entreprise aura toujours un siège – mais beaucoup plus petit – pour accueillir les salariés quelques jours par semaine, prédit Frédéric Bleuse, le

directeur général de Regus France. *Tout le travail individuel se fera à distance, en télétravail ou dans des tiers-lieux. À la clé, ce sera moins de dépenses pour l'entreprise et une qualité de vie meilleure pour le salarié.* » À 42 ans, Boris Douarre vient de lancer l'application CoachGuitar pour apprendre à jouer sans passer par le solfège. Pour 40 euros par mois, il peut travailler dans l'un des 1 800 sites Regus à travers le monde. « Il y a quelques semaines, on était à San Francisco avec mes associés. C'est un tremplin pour des starts-up comme la nôtre dont la priorité n'est pas d'investir dans des locaux. » Regus prévoit la construction de 50 télécentres autour de Paris d'ici cinq ans et va également s'implanter dans les gares, les aéroports et les aires d'autoroute.

**AUTONOMIE ET PRÉCARITÉ**

Travailler où l'on veut, quand on veut, être maître de son projet : tels sont les contours de la nouvelle planète travail. « Les individus veulent se réapproprier leur vie, analyse Jean-Pierre Gaudard, journaliste et essayiste qui a publié en 2013 *La Fin du salariat*. Son constat : le salariat est sur le déclin. Les causes sont sociologiques, technologiques et liées à l'évolution des systèmes produc-

LE COWORKING DANS LE MONDE







tifs et d'échanges. L'envers de la médaille ? Une certaine précarité. Mais « pour une bonne partie de la société, l'aspiration à l'autonomie est plus forte que les inconvénients de la précarité », écrit Jean-Pierre Gaudard. C'est vrai pour Jean-Marc, le jeune entrepreneur qui s'accommode de l'incertitude financière liée à son choix de quitter le salariat. « Les fins de mois sont difficiles, confie-t-il. Mais le matin, j'ai envie de me lever. » C'est aussi le cas pour Morgane, 23 ans, mi-étudiante en école de commerce mi-entrepreneuse, qui préfère dire non à « un CDI et un salaire à plusieurs chiffres » pour lancer son projet d'école de beauté en ligne. En contrepartie, elle habite encore chez ses parents. « Le coworking, c'est l'univers de la précarité de l'emploi et des revenus modestes, affirme sans ambages Bruno Moriset, géographe à l'université Lyon 3, qui a publié une récente note sur le développement du phénomène. C'est une adaptation à un contexte économique compliqué. Les coworkers feraient-ils ce choix s'ils avaient l'opportunité de travailler chez Google ou Microsoft ? » La question reste ouverte.

Sur un marché du travail où plus de 80 % des nouvelles embauches se font en CDD, les nouvelles formes d'emploi devraient avoir de beaux jours devant elles. « Elles sont en train de structurer le marché de demain », analyse Patrick Lévy-Waitz, président de la Fondation ITG, un think tank qui rassemble un large éventail de sensibilités,

de la droite à la CFDT. Patron de la première société française de portage salarial, il milite pour « des formes hybrides d'emploi qui allient autonomie et sécurité », telles que les coopératives d'activités et d'emploi, les groupements d'employeurs et le portage salarial. C'est le choix qu'a fait Florence, 38 ans, consultante formation auprès d'entreprises. À son compte depuis 13 ans, elle est adossée à une société de portage salarial qui prélève 25 à 30 % sur ses prestations en échange de la gestion administrative de son activité. « C'est un choix de confort : ce système me permet d'avoir du temps à consacrer pour du bénévolat et ma vie privée », explique cette maman solo qui travaille en moyenne 12 jours par mois. « Il faut réinscrire le travail dans

## “L'aspiration à l'autonomie est plus forte que les inconvénients de la précarité.”

## COWORKING : POUR LES VILLES MOYENNES ET LES MÉTIERS DE PRODUCTION AUSSI !

Les espaces de travail collaboratif ne sont pas l'apanage des seules grandes métropoles. L'Usine à Belfort (Franche-Comté) a été l'un des premiers espaces de coworking né en province, en 2010. « Au début, ce n'était pas facile d'expliquer ce qu'on voulait faire, raconte Emilie Castellano, sa co-fondatrice. Aujourd'hui, notre idée est entrée dans la mentalité des entrepreneurs de la région. » Le coworking séduit également les métiers de l'artisanat et de l'industrie. L'Office, à Vincennes, accueille des coworkers culinaires qui souhaitent développer leur activité de traiteur, pâtissier, food trucks. À Clichy, la société Intency loue 2 000 m² d'ateliers solo et partagés à des menuisiers, tourneurs-fraiseurs, fleuristes... Les Fab Labs, en plein essor (environ 50 en France), participent également de la diffusion du coworking dans l'industrie.

L'OPEN  
SPACE  
M'A  
TUER.

### LE TÉLÉTRAVAIL A-T-IL DE L'AVENIR ?

**18 %**  
c'est la part de télétravailleurs en Europe, contre  
**28 %**  
aux États-Unis

Gain de temps pour le salarié :

**73** MINUTES  
PAR  
JOUR

Gain de production pour l'entreprise :

**13 %**  
(+ 6 % de gain de temps de travail et + 7 % de gain de productivité.)

(Source : Caisse des Dépôts)

la vie des gens, martèle Patrick Lévy-Waitz, arrêter de penser "statut" avant "utilité" pour la personne, et "système" avant "besoins" de l'individu. »

Comment accompagner au mieux ces mutations en marche et répondre aux aspirations nouvelles des travailleurs ? L'enjeu est de taille. Au-delà du défi posé aux institutions (État, entreprises, partenaires sociaux), c'est vers l'économie du partage et le monde du « co- », terrain fertile pour l'innovation sociale et de nouvelles solidarités, que se tournent les regards. « Libres ensemble », annonce la Mutinerie pour séduire ses adhérents. ☺